

0360718K
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ROLLINAT
RUE DU LYCEE
36200 ARGENTON SUR CREUSE
Tel : 0254246565

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 13

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/10/2017

Réuni le : 06/11/2017

Sous la présidence de : Yannick Loiseau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Mandat lycée ULM : Le collège Rollinat autorise le lycée à agir en son nom et pour son compte dans l'organisation de l'échange avec Ulm du 11/12/2017 au 22/12/2017 et du 04/06/2018 au 15/06/2018.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0